



PRO
SAP

En partenariat avec



FORMATION PROFESSIONNELLE | PETITE ENFANCE

RÉFÉRENT BIODÉCHETS EN CRÈCHE & EAJE

La formation concrète pour mettre votre crèche en conformité,
réduire son impact environnemental et mobiliser vos équipes.



Depuis le **1^{er} janvier 2024**, le tri à la source des biodéchets est **obligatoire** pour tous les producteurs de déchets, y compris les EAJE.



Des crèches plus durables pour les enfants d'aujourd'hui et de demain



POUR QUI ?

Directions de crèche • EJE • Auxiliaires •
CAP AEPE • Référents qualité / RSE •
Gestionnaires de réseaux



3 FORMATS AU CHOIX



Sensibilisation
1 jour / 7 h



Approfondie
2 jours / 14 h



Référent
3 jours / 21 h

Organisation et devis sur demande



POURQUOI CETTE FORMATION ?



Mettre en place
le tri des biodéchets
dans votre structure



Mieux gérer
les déchets d'hygiène
et les couches



Réduire le gaspillage
alimentaire



Impliquer les équipes,
les enfants et les familles
dans une démarche RSE



UN PROGRAMME OPÉRATIONNEL

01



Comprendre les flux
Restes alimentaires, déchets
verts et tri.

02



Couches & hygiène
Identifier les déchets de change
et maîtriser les risques sanitaires.

03



Réglementation
Tri à la source, loi AGEC
et contrôles.

04



Déployer des solutions
Diagnostic, bacs, signalétique
et compostage.

05



Prévenir le gaspillage
Quantifier les pertes et
ajuster les commandes.

06



Mobiliser les familles
Ateliers adaptés aux âges et
communication aux parents.



LIVRABLES REMIS



Guide Référent
Biodéchets



Kit d'affichage



Procédure PMS



Check-list
conformité



Plan d'action
annuel



Fiches activités
enfants



**FAITES DE VOTRE CRÈCHE UN ACTEUR
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Demandez votre proposition de formation auprès de Pro-SAP Formations



contact@pro-sap.fr



01 77 37 26 00



Paris & Lyon